

**Allocution de Denis Desautels, O.C.
Président du conseil d'administration**

Chers actionnaires,
Mesdames et messieurs,
Ladies and gentleman,

Il me fait plaisir de vous souhaiter à nouveau la bienvenue à cette assemblée annuelle des actionnaires de la Banque Laurentienne. L'assemblée annuelle des actionnaires d'une société est plus que jamais un élément majeur de la régie d'entreprise et il est important que le plus grand nombre possible d'actionnaires y participent, soit en personne, par procuration ou par voie électronique. Nous apprécions donc beaucoup votre présence et vous en remercions.

Au cours de l'exercice financier 2006, votre conseil d'administration a eu l'occasion d'examiner plusieurs dossiers d'importance pour la bonne marche des affaires et l'avenir de notre Banque.

Je pense entre autres à l'orientation stratégique et à la poursuite de notre plan d'affaires, ainsi qu'au rendement de chacun de nos secteurs d'activité.

Un sujet a notamment mobilisé -- et mobilisera encore -- beaucoup d'attention : soit la mise en application des nouvelles règles en matière de contrôle et de divulgation de l'information financière des autorités canadiennes en valeurs mobilières, qui sont entrées en vigueur à la fin de notre dernier exercice financier.

J'aimerais cependant m'attarder sur ce qui aura sans doute été le dossier le plus important parmi nos travaux. Je veux parler, bien sûr, du départ à la retraite de notre président et chef de la direction, M. Raymond McManus, et de la mission de lui trouver un successeur.

Que ce soit à l'intérieur de la Banque, ou dans bien des milieux à l'extérieur de la Banque, nous sommes tous conscients de ce que nous lui devons et de son impressionnante contribution au développement et au succès de notre institution.

En effet, pendant près de 20 ans, Raymond McManus a participé de près à la gestion et à l'évolution de la Banque Laurentienne, d'abord comme membre du conseil d'administration, et surtout, depuis 2002, comme président et chef de la direction.

Au cours de toutes ces années, il a été animé par un objectif : assurer le développement soutenu et durable de la Banque, dans le meilleur intérêt de ses employés, de ses actionnaires et de ses clients. Il a donné la pleine mesure de ses capacités en acceptant et en assumant les plus hautes fonctions au sein de notre organisation.

Sa vision stratégique, son leadership, son intégrité et ses talents de « diplomate », ne sont évidemment pas étrangers à l'amélioration que nous connaissons depuis trois ans.

Ces qualités, entre autres, se sont avérées déterminantes dans la gestion quotidienne de la Banque Laurentienne et dans l'élaboration et la mise en œuvre du plan d'affaires -- lequel constitue toujours l'inspiration et le guide de nos activités -- de même que dans la transformation de la culture de la Banque.

Ray, en mon nom personnel et au nom de tous les membres du conseil d'administration, ainsi que de toutes les personnes liées de près ou de loin à la Banque, je tiens à t'exprimer toute notre reconnaissance pour ce précieux héritage et te souhaiter une excellente retraite (si tu y songes vraiment, bien sûr)...

Mesdames et messieurs,

Vous aurez compris qu'après le passage remarquable de M. McManus à la direction de la Banque, et compte tenu de l'élan qu'il a su donner au développement de nos affaires, la planification de sa succession, tâche

clairement perçue comme une des premières responsabilités du Conseil, a revêtu une importance particulière.

Le conseil d'administration a suivi un processus rigoureux de sélection s'étendant sur plusieurs mois et répondant aux meilleures pratiques, afin d'assurer une transition harmonieuse et de poursuivre le développement de la Banque sur les bases établies par M. McManus lui-même.

Notre choix, comme vous le savez, s'est porté sur M. Réjean Robitaille, qui est officiellement entré en fonction le 13 décembre dernier.

Ne vous laissez pas tromper par son air de jeunesse : M. Robitaille compte près de 20 ans de service au sein de la Banque Laurentienne. Et son parcours professionnel y a été des plus remarquables... et des plus remarqués.

Après avoir travaillé au sein des fonctions de contrôle, d'approvisionnement et de vérification interne, il a occupé le poste de premier vice-président et trésorier et, par la suite, celui de premier vice-président exécutif, Services financiers aux particuliers et aux entreprises, jusqu'à sa nomination comme premier vice-président exécutif et chef de l'exploitation en juin 2006.

Dire que notre nouveau président et chef de la direction connaît « intimement » la Banque et tous ses rouages, cela m'apparaît évident... et aussi très pertinent.

Son défi -- notre défi -- repose en effet, aujourd'hui, sur la mobilisation de toutes les ressources et les énergies dont dispose la Banque Laurentienne pour poursuivre son développement de manière soutenue et durable.

L'appui et la collaboration des membres du conseil d'administration lui sont déjà acquis, et nous sommes convaincus que les qualités, le leadership, l'esprit d'innovation et l'éthique de travail déjà amplement démontrés par M. Robitaille donneront un nouvel élan à tous les gestionnaires et employés... et un nouvel essor à la Banque.

À ce propos, permettez-moi d'adresser mes plus sincères remerciements à tous les membres de l'équipe de direction pour le travail qu'ils accomplissent quotidiennement, avec autant de compétence que d'enthousiasme.

J'ai eu le plaisir de les rencontrer tous, individuellement, au cours de l'année. Je peux donc témoigner de leur engagement, grâce auquel ils contribuent chaque jour -- avec succès -- à la réalisation du plan d'affaires de la Banque. D'ailleurs, ce plan demeure toujours aussi pertinent et le conseil d'administration continuera d'en suivre la mise en œuvre tout au long de l'année 2007.

En terminant, je souhaite remercier M. Dominic J. Taddeo, un gestionnaire émérite, également président-directeur général du Port de Montréal, qui quitte son siège au conseil d'administration de la Banque Laurentienne après huit années de collaboration. Sa contribution aux travaux du conseil, notamment comme président du comité de vérification, a été aussi importante qu'appréciée. Merci, M. Taddeo.

Pour le remplacer, nous proposons la candidature de madame Isabelle Courville. Aujourd'hui présidente d'Hydro-Québec TransÉnergie, madame Courville a un parcours professionnel très impressionnant. Ingénieure et avocate, elle a fait carrière dans le domaine des télécommunications et occupé, entre autres, le poste de présidente de la division Grandes entreprises chez Bell Canada. En plus de ses compétences réputées de gestionnaire, son expérience relative aux technologies sera définitivement un atout pour la Banque.

Avec madame Courville, la proportion de femmes siégeant au conseil de la Banque passe donc à 31 %. La représentation des femmes sur notre conseil est très importante pour nous et nous sommes fiers de compter maintenant quatre membres féminins.

Mesdames et messieurs, il me fait maintenant plaisir de céder la parole à M. Réjean Robitaille pour la présentation des faits saillants de l'exercice financier 2006 et de nos orientations pour 2007.

Merci de votre attention.

